



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

<u>Type de réunion</u>	Conseil Fédéral
<u>Date</u>	25/08/2021
<u>Début</u>	17h30
<u>Fin</u>	18h53
<u>Diffusion</u>	Présidents des clubs
<u>Prochaine réunion</u>	non définie
<u>Rédacteur</u>	Cécile GILROY

Membres	Présent	Absent	Observations
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE		X	
M. Peter MEUEL	REPRÉSENTÉ		Procuration à Cécile GILROY
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS	X		
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER	x		
Mme Stéphanie SANQUER	Excusé	X	
Mme Hélène LALLEMANT	X arrivée en 2è partie		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN	x		
M. Thierry GARDON	X		
M. Thierry GENTILLY		X	
M. Apolosi FOLIAKI		x	
M. Laurent HERNU	Excusé	X	
M. Tumatai DAUPHIN	x		

Ordre du jour

Ouverture	3
Approbation du PV du CF du 28 mai 2021	3
Décision 2021-001: Le PV du CF du 28 mai 2021 est adopté à l'unanimité.	3
Ratification des décisions du BF	3
Les décisions du BF sont ratifiées à l'unanimité.	3
Validation du règlement «Top Ten Running»	3
Le CF valide le règlement à l'unanimité	3
Point sur le semi-marathon vis-à-vis des conditions sanitaires	3
Validation du calendrier	3
Validation de l'achat d'un véhicule à hauteur de 5,5 millions	4
Le CF valide avec 1 contre et 1 abstention	4
Subvention FEBECS	4
Démission DT	
CDI de M. Tumatai DAUPHIN	4
Le CF valide le CDI de Tumatai à l'unanimité	4
Questions diverses	4
Clôture	5

Ouverture

À 17h30, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, ouvre la séance par visioconférence zoom et remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence.

Approbation du PV du CF du 28 Mai 2021

Le PV avait été envoyé après la réunion et le CF décide de ne pas relire le PV. La PR demande s'il y a des remarques particulières. Aucune remarque n'est formulée. La PR soumet l'approbation du PV au vote du CF.

Décision : Le PV du CF du 25 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

Ratification des décisions du Bureau fédéral

- Bilan du déplacement en métropole (coût pour la FAPF = 1005762XPF)
- Invitation du délégué des club et du président de la ligue pour une journée de réunion de travail et d'échange le 28 août 2021. Seul le délégué des clubs se déplacera et une mission sera programmée certainement en octobre.
- Mme Aurore MARQUIS a annoncé son souhait de démissionner de son poste de trésorier adjoint

Décision : Les décisions du BF sont ratifiées à l'unanimité.

TOP TEN

- Validation du règlement proposé par la commission running.
- Garde les principes de l'ancien « top ten » => on rajoute quelques compétitions sur piste
- La nouveauté c'est que les clubs organisateurs devront s'acquitter d'une participation de 100F/participant avec un minimum de 10KF
- Primes en bon d'achat pour un montant total de 380KF
- Véro boyer souhaite que la FAPF relance le « top piste ». La commission technique doit se pencher sur la question et la proposer au conseil fédéral.

Décision : Le CF valide le règlement à l'unanimité.

Les championnats de semi-marathon

- Au vu de la situation sanitaire qui ne s'améliore pas, il est décidé de reporter le championnat à une date ultérieure. La FAPF étudiera une nouvelle date dès que la pandémie sera passée.

Calendrier

- Le calendrier étant déjà très chamboulé, une réunion se tiendra à la suite de la pandémie.

Achat d'un véhicule

La FAPF a officiellement été informée de la validation de sa subvention en investissement pour un montant de 3M. L'achat du véhicule sera effectuée dès réception officielle de la notification de la dite subvention.

Décision : Le CF valide avec 1 contre et 1 abstention.

Subvention FEBECS

Une demande de subvention avait été effectuée auprès du FEBECS (1,5M) pour aider au financement d'un projet de déplacement en métropole pour la coupe de rance des spécialités et les finales Minime athlé en octobre. Le dossier suit son cours et nous devrions avoir des réponses plus précises sur les possibilités de notre participation dans les prochaines semaines. La décision du déplacement sera prise au plus tard le 15 septembre.

Démission du DT M.Laurent HERNU

La présidente rappelle les faits dans l'ordre chronologique :

- 1) Demande de rdv pour annonce de départ le 2 août
- 2) Rdv le 3 août avec le bureau pour discussion
- 3) Dépôt du courrier officiel le 4 août
- 4) Autre mail le 13 août qui sollicite un départ plus tôt
- 5) Courrier de réponse le 16 août avec proposition de dispenser d'une partie du préavis de 2 mois avec fin du contrat au 31 août
- 6) Le 17 août par mail (CF en copie), il confirme la fin de son contrat au 31 août
- 7) Entretien le 24 août pour la transmission des documents administratifs (fin de contrat, attestation de travail, fiche de paie et attestation de solde de tout compte)

CDI de M.Tumatai DAUPHIN

- Effectif au 1er septembre avec un salaire de 294 200 brut de traitement de base.
- Intitulé du poste : cadre technique fédéral

Décision : Le CF valide le CDI de Tumatai à l'unanimité.

Questions diverses

Le profil d'une future embauche

Véro demande si la fiche de poste sera modifiée ou pas et alerte sur le fait que le prochain candidat doit être un homme de terrain. Olivier répond qu'il est d'accord que ce soit qq1 de terrain mais ce doit être une personne en capacité de répondre à la mission de formation, nécessaire et vitale pour le développement de l'athlétisme polynésien.

Clôture

À 18h53, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations.

La présidente

Rédacteur du CR du CF,
Secrétaire Général

Cécile GILROY

Peter MEUEL

